



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 24 avril 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### COMITE DE PILOTAGE SUR LA PREPARATION DU SYSTEME DE SANTE AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**Amélie Oudéa-Castéra**, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et **Frédéric Valletoux**, ministre chargé de la Santé et de la Prévention ont réuni ce mercredi 24 avril 2024 l'ensemble des acteurs engagés dans l'organisation sanitaire des Jeux Olympiques et Paralympiques de cet été.

L'occasion de constater que grâce à la mobilisation de « l'équipe de France de la santé », la France est prête à accueillir les Jeux et saura répondre pleinement aux besoins médicaux des Français, des athlètes et des visiteurs.

#### ***Préparer le système de soins face à l'afflux de touristes***

La garantie d'un accès aux soins durant les Jeux constitue un défi important à relever pour l'ensemble du territoire, plus particulièrement en Ile-de-France, où sont situés 80% des sites de compétition.

Toutes les mesures ont été prises pour assurer une prise en charge optimale des patients français et étrangers. Tant au niveau national que local, le ministère de la Santé et de la Prévention et les agences régionales de santé sont pleinement mobilisés pour coordonner les interventions des professionnels et réguler les flux de patients.

Dans ce cadre, une importante campagne de communication sera déployée durant l'été, notamment à destination des touristes, pour les informer sur les modalités concrètes d'accès aux soins.

Des outils à destination du grand public sont d'ores et déjà disponibles, tels que la [carte des lieux de soins](#) et le service d'accès aux soins (SAS) pour orienter la population en cas de soins imprévus, ou encore [l'annuaire de l'accessibilité des cabinets médicaux et paramédicaux](#) pour orienter les personnes en situation de handicap et à besoins spécifiques.

#### ***Anticiper les crises grâce à un vaste réseau d'acteurs***

Le ministère de la Santé et de la Prévention œuvre non seulement pour que l'offre de soins soit garantie pour tous, mais aussi pour que le système de santé sache répondre efficacement à toute alerte ou situation sanitaire exceptionnelle.

C'est ainsi que, depuis le 1er mars 2024, le ministère de la Santé et de la Prévention a renforcé ses capacités d'anticipation, de préparation et de gestion des alertes et crises sanitaires, grâce à la mise en place de son nouveau Centre de crises sanitaires (CCS).

Il s'appuiera sur l'expertise et les capacités d'actions des différentes entités du ministère, mais également des agences régionales de santé, des professionnels de santé, et agences sanitaires

nationales. Ce service dispose de leviers d'action adaptés et proportionnés en fonction du niveau d'alerte.

Pendant toute la période des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Centre de crises sanitaires s'inscrira également dans un dispositif interministériel plus large de suivi et d'analyse des aléas, sous la coordination du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. Il permettra aux services de l'Etat d'anticiper les crises et de prendre des décisions de manière coordonnée.

Ce dispositif, spécifiquement pensé en préparation des grands événements sportifs, a fait l'objet de plusieurs exercices gouvernementaux au cours des derniers mois. Le ministère chargé de la Santé et de la Prévention y a activement pris part, par le biais de son centre de crises sanitaires, pour affiner sa préparation et s'assurer de la bonne synergie de son action avec les autres ministères.

**A moins de 100 jours de l'événement, ce comité de pilotage a permis de démontrer l'extrême mobilisation du système de santé afin de faire des Jeux une réussite. Une prochaine réunion se tiendra dans le même format au mois de juin prochain.**

#### **CONTACTS PRESSE**

Cabinet de Frédéric Valletoux – 01 40 56 76 92 – [sec.presse.sp@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.sp@sante.gouv.fr)

Cabinet d'Amélie Oudéa-Castéra – 01 40 45 92 04 – [sec.presse.sports@sports.gouv.fr](mailto:sec.presse.sports@sports.gouv.fr)